

ACCORD
ENTRE
LE CANADA
ET
LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE
EN VUE D'ÉVITER LES DOUBLES IMPOSITIONS
ET DE PRÉVENIR L'ÉVASION FISCALE
EN MATIÈRE D'IMPÔTS SUR LE REVENU ET SUR LA FORTUNE

LE CANADA et LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE,

DÉSIREUX de conclure un accord en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune,

SONT CONVENUS des dispositions suivantes :